

Sauveteur Secouriste du Travail – SST initiale

2 jours 14 heures

Programme de formation

Public visé

Cette formation s'adresse aux entreprises qui dans le cadre de leur activité ont du personnel susceptible d'être exposé à des rayonnements ionisants. Public concerné : Personnel susceptible d'être exposé à des rayonnements ionisants

Pré-requis

Aucun

Objectifs pédagogiques

- Q Les Connaissances Techniques :
- Q Qu'est ce que la radioactivité
- Q Qu'est ce qu'un rayonnement ionisant ? Q Généralités
- Q Instable >> stable Q Permanent
- Q Élément / Période Q Temporaire
- Q Les différents types de rayonnements Q Alpha/Beta/Gamma/X
- Q Les effets des rayonnements Q Biologiques / Chimiques
- Q Somatiques et génétiques Q Aléatoires et stochastiques Nécessite de mise en place d'une radioprotection
- Q Le risque radioactif
- Q La contamination
- Q Les limites d'exposition
- Q Organisation de la radioprotection
- Q Catégories de personnels
- Q Mesures collectives de prévention Q Principes de protections individuels Q La distance /Le temps/ Les écrans
- Q Surveillance individuelle à l'exposition radioactive
- Q Les appareils de détection et de mesure de la radioactivité individuels Q La radioprotection collective
- Q Les examens radiologiques de contamination interne
- Q Recommandations pratiques
- Q Radiodiagnostic/Radiothérapie/Curiethérapie/Médecine nucléaire
- Q La responsabilité de l'établissement
- Q Le chef d'établissement / CHSCT/La personne compétent

Description / Contenu

esprit de sécurité et de prévention.

- Connaître les types de rayonnement
- Intégrer la nécessité de la radioprotection
- Connaître les équipements et moyens de protection
- Connaître la législation en vigueur
- Mettre en œuvre les mesures à prendre en cas d'accident.



Modalités pédagogiques

Cours théorique avec support en vidéo projection, livret stagiaire

Moyens et supports pédagogiques

Modalités d'évaluation et de suivi

Un control continu permet de vérifier l'acquisition correcte des connaissances. Une attestation sera remise à chaque stagiaire qui aura suivi la totalité de la formation.

Modalités Accessibilité

16/01/2020